



ACIC et les associations provinciales, territoriales et locales de l'ensemble du Canada

L'Association canadienne pour l'intégration communautaire est une association pancanadienne de membres de la famille et d'autres personnes qui travaillent pour le bien-être des personnes ayant un handicap intellectuel, quel que soit leur âge.

Fondée en 1958 par des parents d'enfants présentant un handicap intellectuel qui souhaitent recevoir des soutiens et des services au sein de la communauté et non dans les établissements, l'ACIC est devenue l'un des dix organismes de charité les plus importants au Canada et à évolué en une fédération de 10 associations provinciales et trois associations territoriales comptant 420 associations locales et 40 000 membres.

Partenaires

L'ANBIC travaille de façon stratégique avec d'autres organismes de défense des droits des personnes handicapées. En éducation, nous travaillons en collaboration avec différents organismes dont :

- La Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants
- L'Association canadienne d'éducation

Site Web de l'inclusion scolaire www.inclusiveeducation.ca

Ce site Web fait la promotion de la vision canadienne pour ce qui est de l'inclusion scolaire. Il a été conçu comme lieu de rendez-vous pour les parents, les membres de la famille, les enseignants, les agents responsables de l'éducation et les membres de la communauté qui se dévouent à faire de l'inclusion scolaire une réalité dans nos communautés. Il est organisé selon trois domaines : la **défense des droits**, l'**apprentissage** et l'**engagement**

Contactez l'AIC provinciale ou territoriale de votre région : www.cacl.ca

Association canadienne pour l'intégration communautaire
Édifice Kinsmen, Université York
4700, rue Keele
Toronto (Ontario) M3J 1P3
Téléphone : 416-661-9611
Fax : 416-661-5701
Courriel : inform@cacl.ca



Association canadienne pour l'intégration communautaire

On se ressemble.



questions et réponses sur l'inclusion

Pourquoi l'inclusion scolaire est-elle importante?

Elle est importante parce que, comme Canadien, nous valorisons nos diverses communautés. Ces communautés commencent à l'école, où tous les élèves apprennent à vivre à côté de camarades. Ils apprennent ensemble, jouent ensemble, grandissent ensemble et sont éduqués ensemble et sont éduqués ensemble.

L'inclusion scolaire est-elle pour tout le monde?

La réponse simple est OUI. Toutefois, en raison de besoins particuliers, certains élèves doivent passer du temps à l'extérieur de la classe ordinaire pour des fins particulières. Il y a toujours des exceptions, mais ce sont en fait des EXCEPTIONS : ils sont individualisés dans l'école communautaire des élèves.

Comment puis-je rendre l'école de ma communauté plus inclusive?

Demander à votre directeur d'école ce qui se fait pour soutenir les enseignants afin qu'ils incluent les élèves ayant divers besoins dans la salle de classe.

À quoi dois-je m'attendre?

Vous pouvez vous attendre à ce que l'école fournisse un plan visant à soutenir les enseignants et les élèves dans les pratiques d'inclusion exemplaires, notamment la collaboration, le travail d'équipe, les pratiques d'enseignement innovatrices, les stratégies mettant à contribution les pairs.

inclusion scolaire



Association canadienne pour l'intégration communautaire



On se ressemble.



qu'est-ce que l'inclusion scolaire?

L'inclusion scolaire signifie que tous les élèves fréquentent l'école de leur quartier, dans des classes ordinaires correspondant à leur âge où ils sont bien accueillis. Soutenus dans leur apprentissage, ils contribuent et participent à tous les aspects de la vie de l'école.

L'inclusion scolaire est une façon de développer et de concevoir nos écoles, nos classes, nos programmes, et nos activités afin que tous les élèves apprennent et participent ensemble.

que signifie l'inclusion scolaire?

L'inclusion scolaire signifie que les élèves sont éduqués dans des classes ordinaires. Cela ne signifie pas que les élèves ne peuvent pas à titre individuel quitter la classe pour des raisons précises. Un élève peut avoir besoin qu'une aide individualisée dans une matière en particulier.

Quand un système d'éducation est inclusif, on réfléchit sérieusement à quelle fréquence un élève peut être à l'extérieur d'une classe ordinaire et aux raisons qui justifient cette situation. Ce retrait est habituellement très limité et se fait dans un but restreint dans le temps. Cela ne signifie pas que les élèves ayant certaines caractéristiques sont regroupés ensemble dans des classes séparées pour toute la journée scolaire ou une partie.

Dans les classes ordinaires, on propose à tous les élèves des occasions d'apprendre ensemble, même si certains élèves peuvent avoir des objectifs d'éducation différents. Un système d'éducation inclusif ne sépare pas certains élèves au sein de la classe ordinaire.

les avantages de l'inclusion scolaire

Tous les enfants profitent de l'inclusion scolaire. Cela leur permet en outre :

- De développer des forces et des talents particuliers, en ayant des attentes élevées et appropriées pour chaque enfant.
- De travailler sur les objectifs individuels lorsqu'un enfant participe à la vie de la classe avec d'autres élèves de son âge.
- De faire participer les parents des élèves à leur éducation et aux activités de leurs écoles locales.
- De promouvoir une culture scolaire de respect et d'appartenance. L'inclusion scolaire fournit des occasions de prendre connaissance des différences individuelles et de les accepter, ce qui réduit les conséquences du harcèlement et de l'intimidation.
- De nouer des amitiés avec beaucoup d'enfants différents ayant chacun leurs capacités et leurs besoins particuliers.
- D'avoir une influence favorable sur leur école et sur la communauté dans la valorisation de la diversité et de l'inclusion à un niveau plus étendu.



des mesures utiles pour l'inclusion scolaire

- Accepter tous les enfants dans les classes ordinaires et dans la vie de l'école.
- Apporter tout le soutien nécessaire aux élèves, aux enseignants et aux salles de classe.
- Chercher ce que chaque élève peut faire et non ce qu'il ne peut pas faire.
- Établir des objectifs éducatifs selon les aptitudes de l'élève tout en reconnaissant que les élèves n'ont pas besoin d'avoir les mêmes objectifs éducatifs pour apprendre ensemble dans les classes ordinaires.
- Restructurer les écoles et les classes de manière à permettre aux personnes de réaliser leur potentiel.
- Obtenir que les directeurs d'école et les administrateurs scolaires fassent preuve d'un leadership solide.
- Faire en sorte que les enseignants connaissent différentes façons d'enseigner et d'apprendre afin que les élèves ayant des aptitudes et des forces qui varient puissent apprendre ensemble.
- Obtenir que les directeurs d'école, les enseignants, les parents et les élèves et d'autres personnes travaillent en collaboration afin de déterminer les façons les plus efficaces de fournir une éducation de qualité dans le environnement inclusif.
- Prendre les parents au sérieux—en particulier les rêves et les objectifs qu'ils ont pour l'avenir de leur enfant.